



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie,

Le Mercredi 23 Octobre 2024 à 20h30.

Affichée le 15 Octobre 2024

Ordre du jour :

I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

1. Ouverture de séance
2. Désignation d'un secrétaire de séance, en vertu de l'article L.2121-15 du CGCT
3. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 31 Juillet 2024
4. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de ses délégations
5. Convention d'Occupation du Domaine Public entre la Pizzeria l'Etna et la Commune de Brinon-sur-Sauldre
6. Projet de modification du tracé d'un chemin rural par échange de terrain a lieu-dit « Le Cul d'Enfer »

II. FINANCES :

7. Modification de crédits – Décision Modificative N°2- Budget Commune
8. Tarifs communaux 2024
9. Attribution de bons cadeaux pour les séniors - Noël

III. TRAVAUX :

10. Etude diagnostic de l'Eglise Saint Barthélémy et financement

IV. RESSOURCES HUMAINES :

11. Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe suite à avancement de grade
12. Actualisation du tableau des effectifs

V. INTERCOMMUNALITÉ :

13. Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

VI. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire,
Lionel POINTARD

